



Académie de France à Rome Villa Medici



Bourse André Chastel

de l'Institut national d'histoire de l'art et de l'Académie de France à Rome - Villa Médicis

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Depuis mai 2010, dans le cadre d'échanges scientifiques, l'Institut national d'histoire de l'art et l'Académie de France à Rome attribuent chaque année trois bourses André Chastel de l'Institut national d'histoire de l'art et de l'Académie de France à Rome, bourses de recherche post-doctorale pour des études portant sur la période moderne et contemporaine.

En vertu de l'accord passé, ces boursiers sont logés à Rome, à la Villa Médicis. Ces bourses sont destinées aux chercheurs, français et étrangers, en histoire de l'art souhaitant se rendre à Rome pour effectuer une recherche dans les institutions romaines et/ou italiennes (maîtres de conférences, professeurs des universités, conservateurs du patrimoine, chercheurs indépendants et commissaires indépendants). Les candidats doivent être d'un niveau post-doctorat (ou équivalent) ou être conservateur du patrimoine. La bourse est d'un montant de 1.500 € avec possibilité d'être logé à la Villa Médicis moyennant 400 € par mois.

Les projets de recherche pourront être rédigés en français ou en anglais.

COMMISSION DE SÉLECTION

La commission de sélection est formée du directeur général de l'INHA et du directeur de l'Académie de France à Rome, du directeur du département des études et de la recherche de l'INHA, de la chargée de mission pour l'histoire de l'art à l'Académie de France à Rome et d'une personnalité extérieure.

La commission se réunit une fois par an, en juin ; les dossiers de candidature doivent parvenir à l'INHA avant le 31 mai 2012 (par courriel uniquement - cf. adresse ci-dessous).

DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier doit comprendre :

- 1) Une lettre de candidature adressée au directeur général de l'Institut national d'histoire de l'art.
- 2) Un programme de travail détaillé (4 pages maximum), en français ou en anglais, comprenant :
 - une présentation générale de la recherche ;
 - le sujet particulier nécessitant la présence du candidat à Rome ;
 - les institutions de recherche où se trouvent la documentation et les archives.
- 3) Une attestation de deux personnalités scientifiques appuyant la candidature.
- 4) Une fiche de renseignements dûment remplie, à télécharger :
 - soit sur le site de l'INHA : www.inha.fr (puis Annonces puis Bourses et prix puis France) ;
 - soit sur le site de l'AFR : <u>www.villamedici.it</u> (puis Histoire de l'art puis Bourse A. Chastel).

L'ensemble du dossier devra être envoyé sur un même document en pdf.

Les séjours, d'une durée minimale d'un mois, sont attribués du 1^{er} août au 31 décembre de l'année en cours.

INFORMATIONS

Dossier à envoyer à : Pour avoir des informations, écrire à :

Mme Chantal Georgel
chantal.georgel@inha.fr
(en format pdf)

annick.lemoine@villamedici.it ou chantal.georgel@inha.fr

Sous le haut patronage du Ministère de la Culture et de la Communication

